



YVOIRE

ENTRE PATRIMOINE
ET MODERNITÉ,
LA MAIRIE FAIT PEAU NEUVE

135

QUOI DE NEUF ?

Magazine municipal • Automne 2025



ENTRE PATRIMOINE ET MODERNITÉ,
LA MAIRIE FAIT PEAU NEUVE
QUOI DE NEUF ? #135 · AUTOMNE 2025

Édito	3
Instant[année]	4
brèves de conseil	6
budgets du sivu	8
Retour sur...	10
Actualités	14
Zoom sur logements, services, sécurité, un projet global au service des habitants	19
dossier Entre patrimoine et modernité, la Mairie fait peau neuve	20
Rencontre avec... Sabrina Deperrois	26
Associations	28
Environnement	35
Infos pratiques	36
État civil	37
Agenda	38



Chères habitantes, chers habitants,

L'automne arrive, l'été est passé très vite sans que l'on s'en rende compte. Nous avons passé de bons moments avec la fête du sauvetage, l'opéra, le jazz, les vénitiens, etc...

Cet été, le fleurissement de la commune a été exceptionnel grâce à nos services techniques et plus particulièrement Christian Baillif et son collaborateur Christophe Decoopman qui le remplacera à son départ à la retraite.

Nous allons finir la saison avec Octobre Rose, le 5 octobre, soutenu par les associations et la Mairie. Sans oublier, la reprise des activités culturelles au sein de la bibliothèque et sportives à la Maison des associations. Les voiles d'Yvoire vont clore la saison avec l'inauguration de la Mairie.

Notre mandat s'achèvera au début du printemps.

Je vous inviterai le dimanche 21 décembre pour les vœux du Maire et de la municipalité.

Je vous souhaite un bel automne et de belles retrouvailles familiales en période de Noël.

Toujours à votre service,

Jean-François Kung
Le Maire



Directeur de la publication Jean-François KUNG	Création Julie DELASSUS	Photographies © SJD p1 © Elisa Willemin p. 4 & 5 © CGN p. 10 © Les aigles du Léman p.11
Commission communication Valérie BAUD-LAVIGNE, Maude PEREIRA, Erick MAGLI, Jérôme PERRIN	Impression REPROLEMAN Thonon-les-Bains	Couverture Mairie d'Yvoire
		<i>Imprimé sur papier certifié</i>

LE PORT DES PÊCHEURS

PAR ÉLISA WILLEMIN

« Parfois, pour réaliser de belles photos, il faut être au bon endroit au bon moment ! »

C'est le cas de ce magnifique cliché, pris au port des pêcheurs d'Yvoire un soir de juillet par Elisa Willemin.

Enfant du village, Élisabeth grandit à Yvoire et y passe toute son enfance. C'est seulement en 2018 qu'elle s'installe à Armoy et concrétise un projet immobilier avec sa famille. Gardant ses attaches au village, et attirée par la photographie depuis son plus jeune âge, elle nous offre un magnifique angle de vue du château et du port, sous un ciel orageux.

Le port des pêcheurs d'Yvoire comprend 60 anneaux d'amarrage essentiellement pour les voiliers. C'est un lieu emblématique à Yvoire où le charme et l'authenticité du site séduisent de nombreux visiteurs. C'est également un lieu de quiétude rythmé par le son des clapotis...



MAI · JUIN

CAUE Convention d'accompagnement

Lors de la réunion du 19 mars dernier, en présence de M. Fatras, responsable du pôle conseil et accompagnement, ainsi que M^{me} Arbaud, conseillère en architecture, deux projets ont été abordés :

- la réalisation d'un centre technique municipal,
- l'extension de la Maison des associations.

En charge d'analyser les lieux et l'architecture, le CAUE évaluera l'opportunité et la faisabilité de différents scénarios selon les orientations arrêtées par la municipalité. Les termes de la convention prévoient une mission de conseil et d'accompagnement sur la base d'un forfait de 3 500 €.



Abattage d'arbres Autorisation préalable

L'expertise des arbres des secteurs des Moralles et des Bouchets, réalisée en 2024, a mis en évidence un nombre certain d'arbres à abattre en raison de leur mauvais état de santé. Dans un souci de sécurité publique, le Conseil a autorisé le Maire à signer une déclaration préalable en vue de l'abattage de ces arbres.

Création d'emploi Services techniques

À compter du 1^{er} octobre, un emploi permanent à temps complet relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, pour assurer les missions d'entretien des voiries, de maintenance des bâtiments communaux et d'entretien des espaces verts a été créé afin de répondre aux besoins du service.

Carrefour des Rossets

Défrichage du terrain

Dans le but d'aménager prochainement le carrefour des Rossets et de sécuriser la route départementale n°25 empruntée par de nombreux piétons, véhicules et cyclistes, il est prévu le défrichage de parcelle.

Actualisation du coût de l'aménagement

Une subvention de 18 250 € a été attribuée par l'État au titre de la DETR 2025 pour le cheminement piétonnier et pour renforcer la sécurisation du secteur. Une demande de subvention auprès du Département a été déposée le 22 avril 2025 au titre du produit des amendes de police.

Pour rappel, le montant des dépenses est estimé à 417 464 € ht.

- 19 517 € sont alloués par le Département au titre des amendes de police,
- 18 250 € sont alloués par l'État au titre de la DETR 2025.

Les Voiles d'Yvoire 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'accorder un soutien financier à l'édition 2025 des Voiles d'Yvoire à hauteur de 7 500 €.



Convention régissant la gestion de l'église

L'église d'Yvoire, construite avant 1905 (le statut juridique des églises, établi par la loi de séparation de l'Eglise et de l'État, a été adopté le 9 décembre 1905), est la propriété de la commune d'Yvoire et de l'Association diocésaine d'Annecy. Elle dispose d'une notoriété internationale et accueille chaque année près d'un million de visiteurs ; cet édifice religieux est un élément majeur du patrimoine bâti historique du village et il est accessible au public de manière permanente.

Afin d'actualiser les modalités de collaboration entre la Mairie et le Diocèse pour la gestion et l'entretien des bâtiments religieux, l'organisation d'événements culturels à l'intérieur de l'édifice et l'ouverture au public, le Conseil municipal a approuvé la convention qui précise notamment que les frais liés à la fourniture de chauffage seront partagés équitablement entre l'Association et la Commune, à raison de 50 % chacun.

Les délibérations et les procès-verbaux des conseils municipaux sont présentés dès qu'ils sont approuvés par le Conseil municipal sur le site : www.yvoire.fr

Ils peuvent être envoyés par courrier sur simple demande.

Si vous souhaitez recevoir les actualités de la commune, aonnez-vous à la newsletter.

JUILLET · SEPTEMBRE



Convention d'adhésion au Conseil énergie du Syane

Par délibération du Conseil municipal du 16 juin 2025, la Commune a souhaité renouveler l'adhésion pour quatre ans au conseil énergie du Syane dans une politique de maîtrise de l'énergie et de réduction de ses consommations énergétiques. Le coût est établi à 1 € par an et par habitant auquel s'ajoute une part fixe de 200 € par an. Le Conseil municipal a désigné Paul Jacquier-Durand en qualité d'Élu « responsable énergie » et Valérie Mouchet en tant que « référente technique » au sein des services.

Locaux médicaux

Le projet portant sur l'acquisition et l'aménagement de nouveaux locaux avance. Une réunion s'est tenue le 11 juin dernier en présence du notaire et du promoteur et a permis de préciser le coût prévisionnel du projet :

- 546 500 € Acquisition des locaux et 5 places de stationnement
- 348 000 € Aménagement intérieur des locaux.

Subventions 2025 Associations

Section Sauvetage	5 000€
Y'voir et Lire	4 000€
C 2 N Y	2 000€
Rêveries vénitiennes	1 600€
Amicale des Sapeurs-pompiers	1 500€
A B V L	1 000€
A I C A	600€
M J C Douvaine	460€
Donneurs de sang · Douvaine	400€
Espace enchanté	300€
A N A C R	200€
M F R Margencel	150€
Granges de Servette	150€
A S L	130€
TOTAL	17 490€

Emplacement taxi sur le domaine public, autorisation de stationnement

Le Conseil municipal a approuvé le transfert d'autorisation de stationnement pour la mise à disposition de l'emplacement taxi sur le domaine public via une redevance annuelle de 1 200 €. À compter du 1^{er} août, c'est la société Taxi Chab'Léman qui sera autorisée à y stationner.



BUDGET DU SIVU

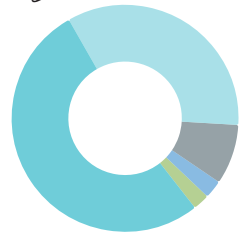
2025



Budget de Fonctionnement

1 049 400 €

Dépenses de fonctionnement



- Charges de personnel 548 846 € (52,3 %)
- Charges à caractère général 358 800 € (34,2 %)
- Virement à la section d'invest. 89 806 € (8,6 %)
- Charges financières 27 273 € (2,6 %)
- Autres charges 24 675 € (2,4 %)

Charges à caractère général

Les frais de fonctionnement tels que la téléphonie, l'électricité, l'eau, les articles pour le ménage, le petit matériel ainsi que les frais engagés pour les petites réparations représentent les charges à caractère général.

Ce sont également les fournitures scolaires prévues pour chaque enfant (55€ par enfant).

Aussi, les repas préparés par le prestataire Mille et un repas, soit 160 000 €, sont compris dans ces charges.

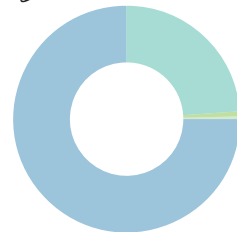
Les charges financières

Elles correspondent aux intérêts des emprunts en cours.

Autres charges de gestion courante

Elles correspondent par exemple à l'organisation de la classe bleue, la piscine et les autres activités organisées en classe.

Recettes de fonctionnement



- Dotations et participations 786 430 € (74,9 %)
- Produits de service 251 460 € (24,0 %)
- Atténuations de charges 7 500 € (0,7 %)
- Autres produits de gestion courante 4 010 € (0,4 %)

Elles sont principalement composées des participations des deux Communes et de la régie périscolaire (cantine et garderie).

Budget d'Investissement

172 448,04 €

Dépenses d'investissement

Le remboursement des emprunts représente trois quart des dépenses. Ils correspondent au financement lié à la construction du groupe scolaire, l'achat du terrain et l'aménagement du parking. Les immobilisations corporelles sont les frais d'études pour les travaux.

Recettes d'investissement

Ce sont les dotations, fonds divers et réserves. En 2024, ce sont 77 000 € de résultat et 5 000 € de fonds de compensation de TVA.

CONSEIL D'ÉCOLE

DE FIN D'ANNÉE

Le conseil d'école est assuré par les directrices d'école et les enseignant(e)s ainsi que les représentants élus des parents d'élèves, un membre délégué de l'éducation nationale et le représentant de la collectivité.

Retour sur les projets des écoles

École Marcel Foray

- 26 & 27 mai** Journées voile (trois classes)
- 2 & 3 juin** Intervention de Thonon Agglomération
- 3 juillet** Archipel Butor à Lucinges (Classe de Madame Lebeaux).
- « Des mots aux images » Création d'un livre accordéon inspiré par la poésie et les éléments ramassés lors de la balade butorienne.

Les sorties pédagogiques sont organisées selon le projet pédagogique de la classe et relèvent de l'appréciation de l'enseignant. Ces sorties ont pour objectif d'illustrer un enseignement travaillé en classe et s'inscrivent dans la liberté pédagogique de chaque enseignant.

École Excenevex-Yvoire

- Classe bleue écourtée** Des ateliers de jeu d'échecs ont été organisés pour rattraper les séances manquées.

Un grand remerciement aux parents accompagnateurs pour le service, la prise en charge auprès des élèves et la transmission des informations auprès des parents lors du retour à l'école ainsi que pour la réalisation et l'organisation de la boum qui a permis de clôturer le séjour avec une note festive.

- 7 avril** Les Olympiades sur la plage d'Excenevex
- 11 avril** Journée de l'environnement sur le thème des déchets
- 13 mai** Concours scolaire de Patois Savoyard à Rumilly (classes de Magalie et Amandine).
- 16 mai** Exercice attentat-intrusion.
- 13 juin** Festival de musique orientale Parsi-Parla. Les artistes sont venus présenter leurs danses et leurs musiques.
- 20 juin** Ruchers du Haut-Chablais Ferme pédagogique d'Allinges (PS/MS).
- Début juillet** La Châtaignière à Rovorée Visite de l'exposition et des ateliers.

Effectifs rentrée 2025

Classe	Enfant	Classe	Enfant	Classe	Enfant
PS	34	CP	31	CM1	42
MS	29	CE1	35	CM2	32
GS	39	CE2	34	TOTAL	276

Tous les CE1 sont à l'école du haut ainsi qu'un petit groupe de CE2. La répartition des classes est du ressort des enseignant(e)s et enseignants. De ce fait, il est demandé aux parents de respecter les attributions effectuées. Les demandes des parents sont entendues mais ne peuvent pas être traitées dans leur intégrité, sauf cas exceptionnels (enfants jumeaux, troubles d'apprentissage).

Mouvement des enseignants

Remerciements à Sophie Voignier, Amandine Mari et Amélie Peillex qui quittent l'école.

Modalités de vote à la prochaine rentrée

Après consultation du conseil d'école, il est possible de voter exclusivement par correspondance. Le vote par correspondance permet un bon taux de participation des parents d'élèves.



1 729,50€

C'est le bénéfice des 300 lapins vendus lors de la tombola.

Vacances scolaires d'été 2025 Renouvellement de la participation financière de la Commune

Pour les vacances d'été, la Commune d'Yvoire prend en charge 50 % du tarif journalier (dans la limite de 22 € par jour et par enfant) pour l'accueil des enfants résidant sur sa commune et accueillis dans une structure communale ou intercommunale du Bas-Chablais. Les familles devront présenter la facture de la structure d'accueil afin de se faire rembourser.

RETOUR SUR...



12 - 06 - 25 SORTIE DES AÎNÉS À BORD DE L'ITALIE

Plus de 100 participants

Avec les voisins de Nernier, ce sont 106 aînés qui ont voyagé à bord de l'Italie depuis le quai du Mont-Blanc à Genève, vers les berges de Lausanne, puis au débarcadère d'Yvoire. À bord, un déjeuner à la vue époustouflante et quelques haltes du bateau à Coppet, Rolle,...

Les conditions de navigation et la gentillesse du personnel de bord ont permis aux Néroniens d'être débarqués directement à Nernier alors que cela n'était pas prévu. Un geste très apprécié.



*L'Italie, le bateau
qui a fait trois fois
le tour du monde*

D'une capacité de 560 personnes, l'Italie est mis en service en 1908. Son nom souligne l'intensification des liens de la Suisse avec l'Italie engendrée par l'ouverture du tunnel ferroviaire du Simplon en 1906. À l'origine, le bateau était équipé d'une machine à vapeur semblable à celle que l'on trouve aujourd'hui encore sur le Savoie, puis remplacée par un groupe diesel-électrique en 1958. Il est une légende de la flotte Belle Époque, et a assuré sans interruption pendant 47 ans la course translémanique quotidienne Bouveret-Genève et retour. Désarmé pendant 10 ans, l'embarcation a bénéficié d'une restauration complète, identique à celle du Vevey, financée en majeure partie par l'ABVL, l'Association des Amis des Bateaux à Vapeur du Léman. Il est doté d'un magnifique salon néo-Empire en acajou réhaussé de bronzes dorés. Classé monument historique par le canton de Vaud en 2011, c'est le bateau des lacs suisses qui a parcouru le plus de kilomètres.

19 - 05 - 25 CÉREMONIE DES BAGUES SCIEZ-SUR-LÉMAN

Yvoire, bébé pygargue

Le « petit » pygargue à queue blanche parrainé par la commune d'Yvoire né le 16 mars 2025 a été identifié. Il s'agit d'un mâle, et ses parents s'appellent Orel et Baïkal ; ce sont deux superbes spécimens.

Les conseillers municipaux Paul Jacquier-Durand ainsi que Patrick Mathieu sont allés à sa rencontre et ont pu assister à la pose de la bague, qui permettra de suivre le jeune aiglon tout au long de sa vie. Yvoire a été relâché le 1^{er} septembre et ses déplacements pourront être suivis par ses parrains ainsi que par les enfants de l'école d'Excenevex Yvoire.



21 - 06 - 25 CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS PLACE DE LA MAIRIE



En partenariat avec la commune d'Excenevex où la plupart des animations de la journée avaient lieu, monsieur le Maire et quelques Élus ont accueilli les représentants de la délégation pour une courte visite dans le village.



23 - 06 - 25 COMITÉ DE L'A.B.V.L. SALLE DU MUSÉE

Un concours de circonstances a permis à Yvoire d'accueillir les membres du comité de l'ABVL, l'Association des Amis des Bateaux à Vapeur du Léman, lors d'une réunion dans la salle du Musée.

L'association œuvre pour la recherche de fonds pour la conservation et le maintien en service horaire des huit bateaux Belle Époque de la Compagnie Générale de Navigation (CGN) qui sont Montreux, Vevey, Italie, La Suisse, Savoie, Simplon, Helvétie et Rhône. Fondée en 2002 par de véritables passionnés, l'association est à ce jour forte de 20 000 donateurs.



28 - 06 - 25 FÊTE DE L'ÉCOLE MAISON DES ASSOCIATIONS

La fête de l'école s'est déroulée sous une forte chaleur. L'association des parents d'élèves a tout mis en œuvre pour assurer le succès de l'évènement et minimiser les coups de soleil : scène arrosée, brumisateur, toile de protection...

Les enfants et leurs parents ont été nombreux à participer à cette journée qui clôture l'année scolaire.



30 - 06 - 25 EXPOSITION ÉPHÉMÈRE PLACE DE LA MAIRIE

« *Sport et déchets : le match de notre avenir* »

Réalisée dans le cadre du programme d'actions locales de réduction des déchets, l'exposition de Joseph Déage, vice-président en charge de la politique de prévention, du tri, de la collecte et de la valorisation des déchets de Thonon agglomération, était présentée sur la place de la Mairie durant une semaine.



BANDONÉON - ACCORDÉON QUELLES DIFFÉRENCES ?

Bien qu'ils se ressemblent, ces deux instruments ont des timbres très différents. Au niveau technique, le bandonéon s'ouvre des deux côtés tandis que l'accordéon ne s'ouvre que de la main gauche. Aussi, le bandonéon est de forme carrée et se joue assis, posé sur un genou ; il est impossible de se déplacer avec, contrairement à l'accordéon.

29 - 06 - 25 LÉMAN BOUQUET FESTIVAL 3^e ÉDITION

Cette année, pour la troisième édition du Léman Bouquet Festival, la météo était très estivale durant tout le week-end.

Deux jours avec une musique d'exception

Le samedi soir au port des pêcheurs, c'est le groupe de musique symphonique CASCO Phil, sous la direction artistique de Benjamin Haemhouts, déjà venu en 2024, qui a joué des airs de Mozart, Vivaldi et Brahms. Le lendemain, à l'église Saint-Pancrace, deux représentations ont eu lieu :

- Le Chœur Psallite, également présent l'année dernière. Leur voix ont un parfait écho dans la petite église.
- Les improvisations de trois musiciens d'exception ; l'italien Danièle Di Bonaventura au bandonéon, l'espagnole Maria Toto à la flûte traversière et le hongrois Kornél Mogyoró au à la percussion.

Environ 150 festivaliers ont participé au festival à vélo d'Excenevex à Genève.

La prochaine édition aura lieu le week-end du 27 juin 2026. Un rendez-vous à ne pas manquer.



04 - 07 - 25 YVOIRE JAZZ PORT DES PÊCHEURS

L'association Yvoirévènement n'ayant pas renouvelé son comité en 2025, c'est Dominique Thiollay, conseillère municipale, avec les services de la Mairie, qui a pris en charge l'organisation de cet évènement magique, devenu au fil du temps incontournable.

Cette année, une seule scène, au port des pêcheurs et six concerts gratuits : Full Groove, Edip Quartet avec une version revisitée de Pierre et le loup, Agua Fresca, Funk on the water, et Akt Ando. Sur la place du Thay, Swing de fou était présent pour animer les temps entre les concerts.



Les associations de Laurent Bochaton (*Sauvetage d'Yvoire*) et Philippe Willemmin (*ASLC*) ont largement contribué à la réussite de ces soirées. Elles ont tenu la buvette durant deux jours et ont pu conserver l'intégralité des bénéfices pour leur activité.

Enfin, une poignée de bénévoles encadrée par Nourred Boumehres a permis le parfait déroulement de la 7^e édition du festival de Jazz.

09 - 07 - 25 CÉRÉMONIE PLACE DE LA MAIRIE



Il s'agit de la cérémonie de passation de commandement de la compagnie de gendarmerie départementale de Thonon-les-Bains entre le lieutenant-colonel Michaël Griot et le chef d'escadron Julien Bardet. De nombreux élus locaux, ainsi que les forces de gendarmerie du territoire et de la Suisse voisine étaient présents.

Michaël Griot

Il a passé quatre ans au commandement de la compagnie de gendarmerie du Chablais, à la tête de 130 militaires. Désormais, il rejoint Paris et prend la tête du bureau de la logistique et de la mobilité au sein du service achat, innovation logistique du ministère de l'Intérieur. Lors de la cérémonie, il a été décoré de l'ordre national du mérite.



De gauche à droite, le chef d'escadron Julien Bardet, le colonel Stanislas Ganuchaud et le lieutenant Mickaël Griot

Julien Bardet

Arrivé de Paris, ce militaire de 35 ans officiait au sein de l'agence du numérique des forces de sécurité intérieure.

La commune d'Yvoire est honorée d'avoir reçu un tel évènement sur la place fraîchement arborée de la Mairie.

ACTUALITÉS

[CIMETIÈRE COMMUNAL , PROCÉDURE DE RÉGULARISATION]*

Il existe dans le cimetière communal de nombreuses sépultures dont l'existence est parfois ancienne et dans lesquelles un ou plusieurs défunts de la même famille y ont été inhumés sans que cette dernière soit pour autant titulaire d'une concession à l'endroit considéré.



Pourtant, en vertu des articles L. 2223-13 et -15 du CGCT, il peut être concédé, moyennant le versement d'un capital dont le montant est fixé par délibération du conseil municipal, des terrains aux personnes qui souhaitent y fonder leur sépulture particulière et celle de leurs enfants ou successeurs. Les bénéficiaires de la concession peuvent construire sur ces terrains des caveaux, monuments et tombeaux ; à défaut de concession, en vertu de l'article R.2223-5 du CGCT, l'ouverture des fosses pour de nouvelles sépultures a lieu de cinq années en cinq années ; ainsi, en l'absence d'une concession, les inhumations sont faites en terrain commun. La mise à disposition de l'emplacement, alors accordée gratuitement, ne peut s'étendre que pour une durée d'occupation temporaire qui est de cinq ans, si la commune n'a pas rallongé ce délai à l'appui de conclusions d'un hydrogéologue consulté lors de la création ou de l'extension du cimetière. À l'issue de ce délai, la reprise de la sépulture établie ainsi est de droit pour la commune. L'occupation sans titre du terrain général du cimetière n'emporte aucun droit acquis pour la famille d'en disposer librement ou d'en réclamer le maintien ou la prolongation de son utilisation au-delà du délai réglementaire, quand bien même un caveau y a été implanté et plusieurs corps de la famille y ont été inhumés.

Seule la concession permet alors d'ouvrir et de garantir des droits à la famille dans le temps dans la mesure où celle-ci maintient la sépulture en bon état d'entretien.

Ainsi, une gestion rationnelle de l'espace du cimetière évite soit de l'agrandir, soit d'en créer un nouveau, avec toutes les incidences financières et environnementales que ces opérations comportent. Dans le cimetière de la commune, parmi ces sépultures, certaines sont visitées et entretenues par les familles, d'autres ont cessé d'être entretenues.

*extrait de la délibération n°47 du conseil municipal du 05.05.2025

La commune n'ayant pas repris les terrains au terme du délai réglementaire, elle doit pourtant répondre aux impératifs de gestion du service public du cimetière.

Les familles intéressées par l'achat d'une concession pour régulariser un emplacement doivent se faire connaître en mairie et procéder aux formalités nécessaires.

L'attribution d'une concession, sous réserve d'une remise en état si besoin, au bénéfice de tous les ayants droit de la ou les personne(s) inhumée(s), lorsque l'aménagement sur le terrain le permet, peut se faire jusqu'au 31 décembre 2025.

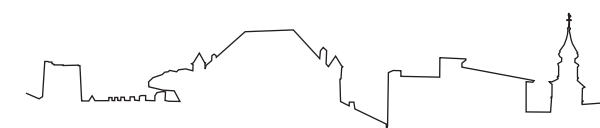
Au terme de ce délai, monsieur le Maire sera en mesure de prendre un arrêté définissant les modalités selon lesquelles auront lieu les reprises de terrain en vue de les libérer pour les affecter à de nouvelles sépultures.

📞 04 50 72 80 36 · yvoire.fr



[URBANISME - PLUi-HM]

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal traitant notamment des fonctions d'habitat et de mobilité (PLUi-HM) touche à sa fin.



Après plusieurs années de travail et de concertation, la phase d'enquête publique s'est déroulée du 2 juin au 18 juillet dernier. Les habitants ont pu consulter le projet arrêté, formuler leurs observations et échanger avec les commissaires enquêteurs.

À l'issue de cette étape, un rapport d'enquête sera rendu et les avis seront transmis aux services de Thonon Agglomération. Des ajustements pourront alors être intégrés au projet dans le respect des orientations et du cadre réglementaire.



La version finale du PLUi-HM sera soumise à l'approbation du conseil communautaire en fin d'année.

À son entrée en vigueur, ce document définira les règles d'urbanisme pour toutes les communes de l'agglomération, en remplacement des documents existants.

🔗 thononagallo.fr



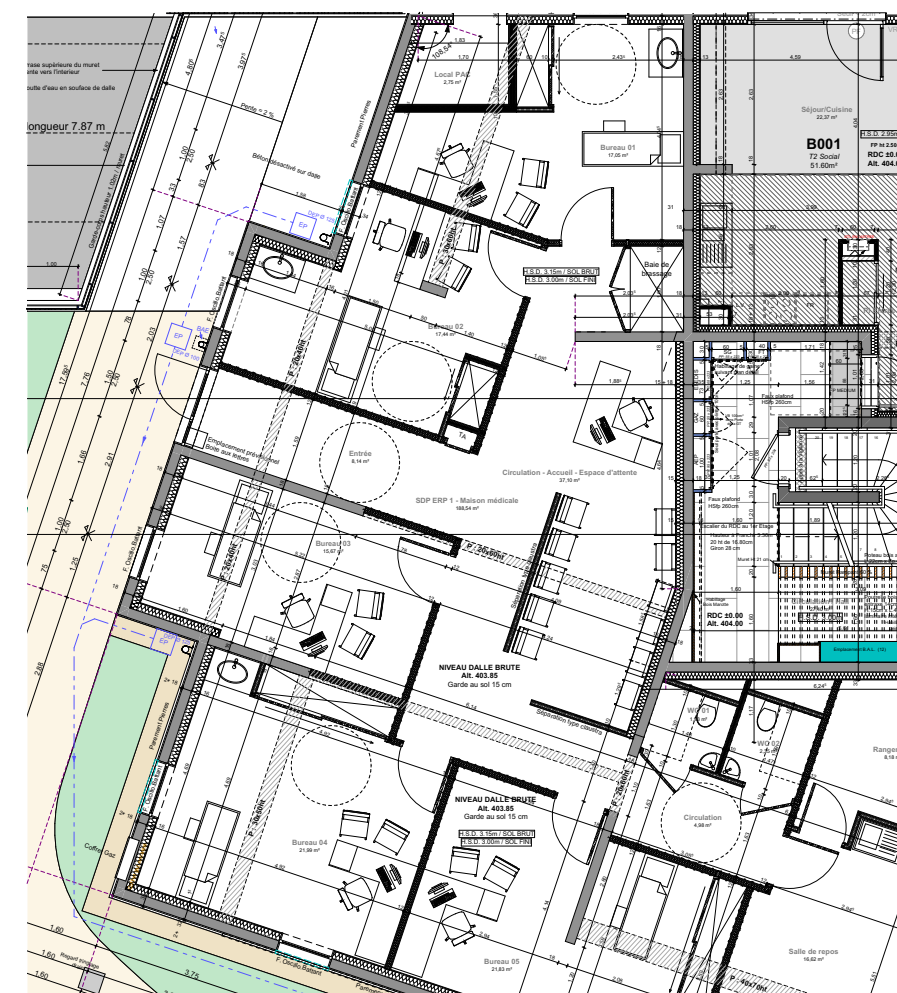
[LOCAUX MÉDICAUX]

Le projet du conseil municipal d'Yvoire de pouvoir faire bénéficier à ses habitants d'un pôle dédié aux professionnels de santé avance.

Les Élus ont décidé d'acquérir 188 m² au rez de chaussée du 1^{er} bâtiment du programme de construction Arbor & Sens sur le tènement des Rossets.

Ce lieu comprendra cinq locaux de 16 à 22 m² ainsi qu'une salle d'attente et des pièces communes. Ces locaux seront mis à disposition finis (excepté matériel médical) et seront proposés à la location individuelle ou groupée à des professionnels de santé médicaux et paramédicaux. Tous les renseignements sont disponibles à la Mairie.

✓ Les travaux devraient se terminer à la fin du 2^e trimestre 2026.



[NOUVEAUX AGENTS À YVOIRE]



Services techniques

CHRISTOPHE DECOOPMAN

Afin de remplacer Christian Baillif, responsable du fleurissement de la Commune, et d'assurer la transmission de ses compétences, Christophe a été embauché le 12 mai dernier.

Originaire de la Vallée de l'Arve, il était auparavant paysagiste à son compte et dispose de tout le savoir-faire pour prendre le relais sur la gestion et l'entretien des espaces naturels et fleuris d'Yvoire. Et comme il le dit si bien : « Travailler dans un paysage de carte postale, il y a pire ».

Bienvenue!



Service administratif

JULIE FOYE

Suite aux travaux de rénovation de la Mairie et afin d'assurer la gestion de l'agence postale, un nouveau poste a été créé. C'est Julie qui a été recrutée pour ces missions ainsi que pour l'accueil physique et téléphonique de la Mairie, à compter du 18 août 2025.

Arrivée de la région parisienne, Julie a toujours travaillé au contact du public. Elle a développé un véritable savoir-faire et a pu renforcer ses compétences à travers une formation spécifique pour assurer la gestion d'une agence postale. Enfin, elle est une fan inconditionnelle de la cité médiévale.

Bienvenue!



Service des parkings

FRANCESCO MARTOS

Agent de surveillance de la voie publique, Francesco a rejoint l'équipe des parkings le 23 mars 2025 afin de renforcer les effectifs.

Originaire du nord de la France, il s'est installé dans la région il y a plusieurs années. Après quelques temps passés au sein d'un service logistique d'expédition, il s'est formé à travers ses expériences professionnelles et est désormais assermenté. Au vue de la fréquentation d'Yvoire, il apporte un vrai soutien à son équipe et apprécie particulièrement la vie d'un petit village.

Bienvenue!

[OUVERTURE DE LA CHASSE]

Ouverture de la chasse à Yvoire le dimanche 14.09.2025

✓ Jeudi ✓ Samedi ✓ Dimanche

Jusqu'au dimanche 18.01.2026

Des battues pour les sangliers sont organisées ponctuellement entre Yvoire et Nernier jusqu'au 31 mars. À cette occasion, les chasseurs mettent en place une signalétique et sont autorisés par le Département à réguler la vitesse.

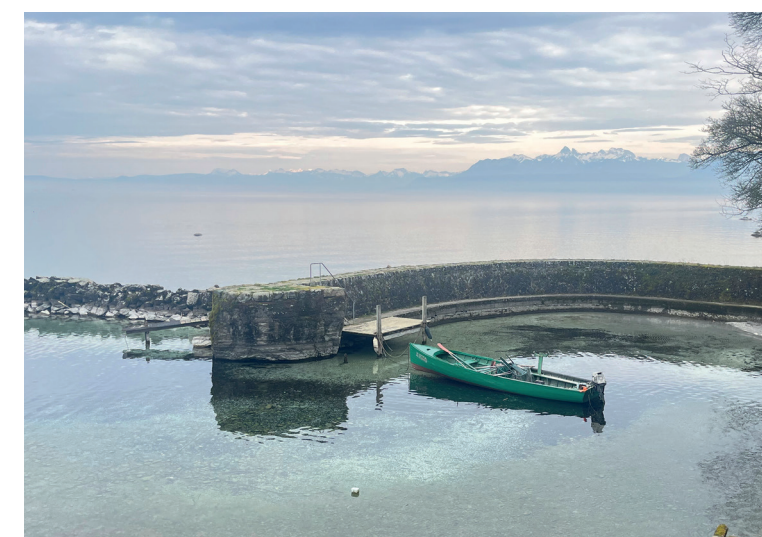


[COMMISSION FLEURISSEMENT]

Suite à l'arrêté préfectoral du 16 juillet 2025 portant des restrictions temporaires de certains usages de l'eau en Haute-Savoie, la zone du Sud-Ouest du Léman dont Yvoire fait partie, a été placée en état d'alerte renforcée au titre de la sécheresse à compter du 17 juillet 2025.

Afin de préserver les massifs et les fleurs du village, les services techniques de la commune ont utilisé de l'eau de récupération pour l'arrosage. Cette eau est issue des deux cuves -d'une contenance de 15 000 litres chacune- installées sous l'amphithéâtre lors des récents travaux.

Depuis leur installation en mai dernier, compte-tenu de la faible pluviométrie enregistrée jusqu'à maintenant, elles ne se sont jamais totalement remplies. En outre, ces cuves alimentent également les toilettes publiques. Pourtant, ce sont 400 000 litres d'eau qui ont pu être économisées.



[DOMAINE DE ROVORÉE]

Occupations illicites

Deux occupations illicites du terrain du domaine de Rovorée ont été observées cet été avec une certaine désolation.

En effet, malgré sa situation sur la commune d'Yvoire, à la sortie du village en direction d'Excenevex, le domaine est géré par le Département. La Commune n'ayant pu intervenir, les riverains, impuissants, ont constaté la détérioration du site : mobilier urbain cassé, chemin de boue, inondation ...

Les accès se faisant directement sur la RD 25, le site est également devenu dangereux.

Le Département a indiqué, dans un courrier du 29 août dernier que des solutions pérennes sont à l'étude afin de prévenir de nouvelles intrusions de gens du voyage.



Commune d'Yvoire - Services techniques

yvoire.fr



[COMMISSION PORT]

Nouveau bateau à la Capitainerie

Il s'agit d'un modèle semi rigide, de la marque Zeppelin.

Ce nouveau bateau, à l'image des couleurs d'Yvoire, permet d'assurer les missions du garde-port au quotidien.



[COMMISSION TRAVAUX]

Carrefour des Rossets · Rue des Bouchets

La Commune, dans le cadre des travaux menés pour le carrefour des Rossets, s'est entourée de partenaires :

Le Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique (SYANE) de la Haute-Savoie envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2025, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération du Carrefour des Rossets pour un montant global estimé à 116 782,86 €. La participation financière de la Commune s'élève à 70 030,47 € plus une contribution au budget de fonctionnement de 3 503,49 €. Ces travaux concernent l'enfouissement des réseaux secs et l'éclairage public.



Thonon Agglomération réalise le remplacement des canalisations d'eau potable en parallèle des travaux.

THONON
agglomération

Travaux de renouvellement HTA

Les travaux effectués par la société Enedis ont débuté l'année dernière et devraient se terminer cet automne dans la continuité des travaux du printemps concernant le déploiement des câbles haute-tension et le changement d'un transformateur. Ces travaux sont effectués pour améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique.

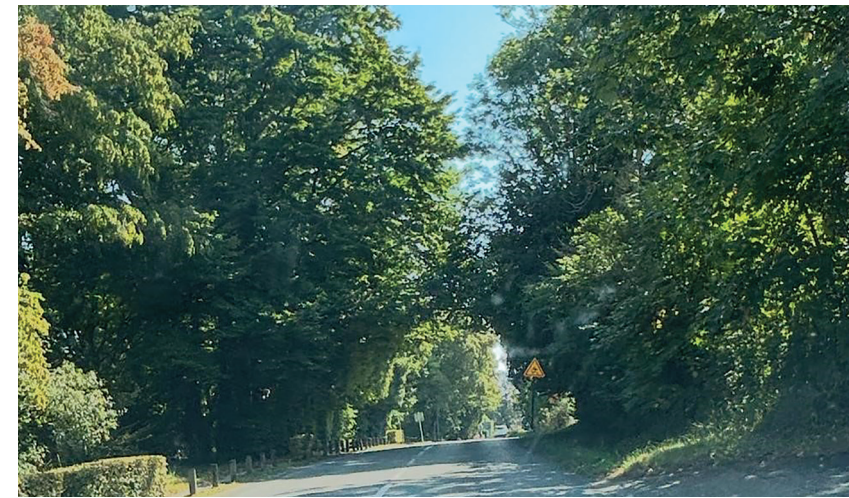
Durant les travaux, le parking de la Cité Médiévale sera fermé début novembre. L'accès au parking souterrain sera maintenu.

✓ La mise en service est prévue en janvier 2026.



ZOOM SUR...

LOGEMENTS, SERVICES, SÉCURITÉ, UN PROJET GLOBAL AU SERVICE DES HABITANTS*



Suite aux préoccupations exprimées par un collectif citoyen concernant les aménagements en cours sur notre commune, le Conseil municipal a souhaité apporter des précisions claires et factuelles.

Le projet d'aménagement du quartier des Rossets, incluant la création d'un ovale routier, vise à améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation. Cette infrastructure n'a pas été conçue de manière arbitraire : elle répond aux préconisations du Département, dans le cadre d'une réflexion globale sur les mobilités et les accès aux futurs équipements.

Ce projet ne se limite pas à la construction de logements. Il prévoit également l'implantation de services à la population (*cabinet médical, micro crèche, alimentation*), afin de répondre aux besoins des habitants. Les logements eux-mêmes incluent une part de logements sociaux et aidés, favorisant la mixité et la solidarité. À l'origine, le projet prévoyait des bâtiments de trois étages. Par souci de respect envers l'environnement immédiat et les riverains, le Conseil municipal a volontairement réduit cette hauteur à deux étages.

Il est important de préciser que le terrain sur lequel est implanté l'ovale routier était précédemment occupé par une habitation.

Les arbres abattus provenaient principalement d'une haie de charmilles et de ses rejets. Il ne s'agissait donc pas d'un espace forestier, mais d'un terrain bâti.

En revanche, le terrain sur lequel sont construits les logements et les futurs services a été préempté par la Commune en 2013, sous l'ancienne mandature, pour un montant de 961 538 €, via l'Établissement Public Foncier (EPF). Cette décision de préemption, que la Commune est tenue de respecter, était motivée par la réalisation de logements, incluant des logements aidés, des équipements publics et des commerces de proximité. La préemption s'est accompagnée d'un engagement contractuel de la Commune à verser 3 % d'intérêts annuels au titre des frais de portage et de réaliser 25 % de la surface de plancher en logements sociaux. Le projet d'urbanisation était donc déjà défini et devait obligatoirement être mis en œuvre. Le Conseil municipal actuel n'a pas initié ce projet d'immeubles, mais a été tenu de le réaliser conformément aux engagements pris précédemment.

*communiqué publié le 29.08.2025 sur le site internet de la commune yvoire.fr

Concernant le parc des Bouchets, une expertise phytosanitaire a été réalisée sous couvert de l'ONF en charge de ce secteur. Dans ce cadre, il a été mis en évidence la présence d'arbres malades ou fragilisés, représentant un risque pour les usagers. Leur abattage est donc indispensable pour garantir la sécurité des promeneurs. Si cette démarche n'est pas engagée, la seule alternative serait de fermer l'accès au public, ce que nous souhaitons éviter. Cette mesure de fermeture pourrait également concerner la plage de la Garite, si les conditions de sécurité ne sont pas réunies. Dans une démarche de revalorisation écologique et pédagogique, un arboretum sera créé sur le site des Bouchets, en partenariat avec les enfants des écoles du SIVU Excenevex-Yvoire, afin de sensibiliser les plus jeunes à la biodiversité et à la préservation du patrimoine naturel.

Enfin, nous tenons à rassurer les habitants : l'écrin de verdure aux entrées du village est préservé. Des replantations sont prévues dans le cadre de l'aménagement global, afin de maintenir l'identité paysagère de notre commune.

Il est également important de souligner que la commune a régulièrement communiqué sur l'ensemble de ces travaux, que ce soit par le biais du bulletin municipal, de supports d'information disponibles en mairie ou sur les terrains. Cette transparence est au cœur de notre engagement envers les habitants.

Le Conseil municipal reste pleinement mobilisé pour un développement harmonieux, respectueux de l'environnement et des attentes de ses administrés.

ENTRE PATRIMOINE ET MODERNITÉ, LA MAIRIE FAIT PEAU NEUVE

C'est tout début juillet que les agents de la Commune ont pu réintégrer les locaux de la mairie d'Yvoire, fraîchement rénovés.

Un accueil accessible à tous, des bureaux spacieux, modernes et équipés permettant ainsi d'excellentes conditions de travail ainsi qu'un service de qualité pour les usagers.

La nouvelle salle du conseil municipal, anciennement la classe de l'école, est également le lieu pour célébrer les mariages. Les Élus trouveront des locaux pour se réunir et y organiser des réunions.

Bénéficiant de partenaires communs, le bureau d'information touristique, voisin de la Mairie, a également été réhabilité ; le déménagement a eu lieu début septembre. L'agencement intérieur y est chaleureux et moderne.

L'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes ainsi que le Département de la Haute-Savoie ont largement contribué au financement de ces travaux, déjà détaillé dans le précédent Quoi de Neuf?

Ce dossier retrace les services proposés dans ces nouveaux locaux.





AGENCEMENT DES LOCAUX

Au rez-de-chaussée

- Accueil
- Urbanisme · État civil
- Administration du port · Communication
- Salle du Conseil municipal
- Salle des mariages

Au premier étage

- Bureau du maire
- Bureau des adjoints
- Direction des services
- Comptabilité · Ressources humaines
- Gestion administrative des services techniques
- Salle l'Entre-deux

Au dernier étage

- Salle des Combles
- Grenier
- Carnotzet

Un espace d'attente, un ascenseur et des sanitaires sont disponibles à chaque niveau.

CE QUI CHANGE

Depuis l'inauguration de la première pierre le 23 mars dernier, tous les partenaires se sont coordonnés afin de livrer les locaux dans les temps. Voyons de plus près les transformations et ce qui concrètement change pour les usagers.

Accessibilité pour tous

Grâce à la création d'un monte-personne, les locaux de la Mairie sont maintenant accessibles aux personnes à mobilité réduite. La salle des mariages dispose également de deux accès.

Rénovation énergétique

Le bâtiment datant de 1865, l'isolation des locaux a été complètement revue du sol au toit. Toutes les fenêtres ont été changées ainsi que le système de chauffage.

Sanitaires publics

Ils comprennent un local pour les hommes de 4 toilettes et un local pour les femmes avec 9 toilettes. Les infrastructures sont en adéquation avec la fréquentation du village.



Amphithéâtre

Installé dans l'ancienne cour de l'école, l'amphithéâtre - ou théâtre de verdure, apporte une complémentarité au site et crée un espace de rencontre et de détente. Une petite aire de jeu est créée pour les enfants sur la partie haute. Ce nouveau lieu permettra d'organiser des évènements et des spectacles.



LES MAIRES D'YVOIRE DE L'ANNEXION À NOS JOURS



François BOUVIER D'YVOIRE	1861 · 1867
Michel PISSOT	1868 · 1872
Jean BULLAT	1872 · 1874
François BOUVIER D'YVOIRE	1874 · 1876
Michel PISSOT	1876 · 1877
François GERVAIS	1877 · 1919
Guillaume GERVAIS	1919 · 1924
Étienne DUCHÊNE	1924 · 1942
Léon FERT	1942 · 1945
Paul JACQUIER-DURAND	1945 · 1995
Georges BECHET	1995 · 2001
Jean-Claude FERT	2001 · 2014
Jean-François KUNG	2014 · 2026

Sources

- Archives départementales d'Annecy
- Dictionnaire des maires et élus de Haute-Savoie, de l'Annexion à nos jours (2008), (Jean Excoffier, éditions Musnier-Gilbert, 2009)

Repères historiques

- Le rattachement définitif de la Savoie à la France date du 14 juin 1860, à la suite du Traité de Turin (mars 1860) puis d'un plébiscite (avril 1860).
- Au moment de l'Annexion, la France se transforme, depuis neuf ans déjà, au fil du Second Empire de Napoléon III, jusqu'à sa chute en septembre 1870.
- 4 septembre 1870 : nous sommes alors sous la Troisième République.

Seconde Guerre mondiale

- 10 juillet 1940 : la République disparaît, après l'instauration de « L'État français », plus connu sous le nom de « régime ou gouvernement de Vichy ». Les Allemands occupent progressivement le nord, l'ouest puis tout le territoire national dès novembre 1942. L'administration française est sous l'autorité de Vichy, dirigée par le maréchal Pétain, président du Conseil.
- Au moment des « décrets vichissois » (ou vichistes) de 1940 et 1941, la plupart des maires sont révoqués. Les préfets mettent en place, pour chaque commune, une « délégation spéciale » et en nomment le président. Les conseils municipaux n'élisent donc plus leur maire, mais ils peuvent se réunir. Il n'y a plus d'élections.
- À la Libération (19 août 1944 en Haute-Savoie) : Le Conseil national de la Résistance, sous l'autorité du général de Gaulle, organise les Comités locaux de Libération. Ces derniers se mettent en place au rythme de la libération progressive du territoire. À l'échelle d'une commune, ce comité nomme un président et un vice-président (septembre 1944 à Yvoire). Les Comités de Libération cessent d'exister totalement début 1946. La Quatrième République rétablit les élections.
- 4 octobre 1958 : Charles de Gaulle fait adopter la Cinquième République.



LA POSTE

AGENCE POSTALE

Depuis le 1^{er} septembre, l'agence postale est située dans les bureaux de la Mairie, durant les mêmes heures d'ouverture :

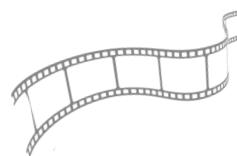
- Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h 13h30-17h
- Vendredi : 8h30-12h

La levée du courrier est à 9h45.



AVANT

APRÈS



· Porte de Rovorée ·



· Place de la Mairie ·



· La Mairie, l'École et la Poste ·



DESTINATION LÉMAN TOURISME & LOISIRS

Un Bureau d'Information Touristique flambant neuf pour mieux vous accueillir

Après plusieurs mois de travaux, l'Office de Tourisme Intercommunal Destination Léman a réinvesti depuis début septembre son bureau d'information touristique d'Yvoire situé au rez-de-chaussée de la Mairie, mis à disposition par convention via Thonon Agglomération, EPCI de tutelle.

Accueillant chaque année près de 1,2 millions de visiteurs par an, la municipalité a affirmé son souhait de disposer d'un accueil touristique adapté et a ainsi intégré la réhabilitation de cet espace dans le projet global de rénovation de la mairie. L'aménagement intérieur a, quant à lui, été entièrement conduit et financé par l'Office de Tourisme, sous la maîtrise d'œuvre de l'agence M Interior Design dirigée par Mélanie Pelletier, architecte d'intérieur.

L'ambition du Conseil d'Administration de Destination Léman était de pouvoir, à travers ce projet, offrir à tous - *visiteurs, habitants et collaborateurs* - un environnement moderne, fonctionnel, chaleureux, valorisant l'identité de la destination ; que ce nouveau lieu soit un espace de rencontre, offrant une expérience immersive, fidèle aux valeurs d'hospitalité portées par l'Office de Tourisme. L'objectif est atteint, et le résultat fait déjà l'unanimité.



Le Bureau d'Information touristique d'Yvoire vous accueille

D'avril à juin et de septembre à octobre

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, dimanche et jours fériés de 12h à 15h30

De novembre à mars

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h30 à 12h30 en période de vacances scolaires

Juillet et août

Tous les jours de 9h30 à 18h

☎ 04 50 72 80 21 · destination-leman.com

Agenda, programme d'activités des vacances, balades et randonnées, conseils et bons plans... rendez-nous visite.

[PATRIMOINE CULTUREL]

Connaissez-vous le blason de la Commune ?

Yvoire, son nom, en 1250, Evouere, dérive du vieux français évier : eau, en latin Aquaria. Les premiers seigneurs d'Yvoire appartenaient à la famille de Compey de Thorens au XIII^e siècle. Ses armoiries sont « *D'azur à la croix d'or issant d'une mer onnée d'argent où nagent deux cygnes de même* ». La couronne murale d'or symbolise les villes ayant subi des sièges. Ce blason est également gravé sur le sol de la place de la Mairie.



LÉMAN YOGA

NOUVELLE ASSOCIATION À YVOIRE

Sabrina Deperrois a créé l'association Léman Yoga pour faire découvrir le yoga de l'énergie. Une approche accessible à tous, qui invite à ralentir et à mieux se connecter à soi. Retour sur son parcours...



« J'ai compris que les rêves ne sont pas faits pour rester enfermés, ils doivent être vécus parce qu'ils donnent du sens à la vie ».

Habitante du village depuis une dizaine d'années, Sabrina est originaire de Bons-en-Chablais. À l'âge de quarante ans, maman de deux enfants scolarisés à l'école d'Excenevex-Yvoire, elle a créé l'association Léman Yoga et propose des cours à la Maison des associations depuis la rentrée. Haut-savoyarde dans l'âme, elle aime la beauté des montagnes et la présence apaisante du lac. « Je ne me vois pas vivre ailleurs ».

Comment le yoga est-il entré dans votre vie ?

J'ai découvert le yoga il y a plus de dix ans grâce à des cours proposés sur mon lieu de travail. Ça a été une révélation. Depuis, je n'ai jamais arrêté. Le yoga m'apporte un bien-être physique et psychologique, mais aussi un éclairage sur le sens de la vie, un brin de réponse aux questions existentielles.

Et qu'est-ce qui vous a donné envie d'enseigner à votre tour ?

L'enseignement a toujours été là, en arrière-plan, comme un rêve inaccessible. Puis j'ai compris que les rêves ne sont pas faits pour rester enfermés, ils doivent être vécus parce qu'ils donnent du sens à la vie, tout simplement. Enseigner le yoga, c'est partager ce qui me nourrit profondément. J'ai commencé par donner des cours ponctuellement par-ci par-là, et depuis septembre, j'ai la joie d'animer des séances chaque semaine.

Comment devient-on professeur de yoga ?

En France, la profession n'est pas réglementée. Il existe cependant des fédérations et des syndicats (comme la FIDHY*, dont je fais partie) qui cherchent à garantir un enseignement sérieux, éthique et structuré. Ils militent aussi pour la reconnaissance du métier.

*Fédération Inter-Enseignements de Hatha Yoga



LES BIENFAITS DU YOGA

Sur le plan physique, on gagne en souplesse, en vitalité, et on apprend à mieux connaître et respecter son corps.

Sur le plan mental, la pratique apporte un apaisement profond, aide à relâcher le stress et à retrouver de la clarté. Ce yoga invite aussi à l'écoute intérieure, à la lenteur, à la présence.

Progressivement, on se sent plus stable, plus « à sa place ».

En ce qui me concerne, je suis formée en Yoga Thérapie, qui prend beaucoup de son enseignement du yoga Iyengar, donc très axé sur la précision des postures et des alignements, la mécanique du corps et des mouvements.

Pendant ma grossesse, j'ai suivi une formation en yoga pré et postnatal, qui m'a appris à habiter pleinement mon corps, à accueillir les transformations. D'ailleurs, c'est lors d'un weekend yoga maternité à Evian que j'ai découvert le yoga de l'énergie. C'est tout naturellement que je me suis inscrite à cette formation et que j'ai entamé un cursus de quatre ans.

Justement, qu'est-ce que le yoga de l'énergie ?

C'est un yoga qui invite à ralentir, à être à l'écoute de soi. Il puise ses racines dans le Hatha Yoga traditionnel, mais s'en distingue par une approche subtile et sensible. C'est un yoga du ressenti, de la conscience du souffle : l'énergie qui circule dans le corps. La première école est née à Évian il y a une cinquantaine d'années, et continue d'accueillir chaque année de nouveaux élèves. Elle accueille aussi des auditeurs libres car l'école est ouverte à tous, pas uniquement aux étudiants.

Vous avez créé Léman Yoga cette année. Que proposez-vous ?

Aujourd'hui, j'anime deux rendez-vous hebdomadaires : le lundi de 12h15 à 13h15 au centre Yogāya de Douvaine, et le mardi soir de 18h30 à 19h30 à la Maison des associations d'Yvoire. Ce sont des séances ouvertes à tous, chacun progresse à son rythme.

Vous êtes aussi présidente de Jard'Yvoire. Un autre univers... ou pas ?

Oui, depuis trois ans ! Jardiner, c'est une école d'humilité et un retour aux origines. Nous avons la chance de cultiver avec une vue magnifique sur le lac et le clocher d'Yvoire. Et finalement, il y a beaucoup de points communs avec le yoga : la patience, le respect du vivant, l'attention au rythme naturel des saisons. Jardiner, c'est aussi très méditatif.

Quel message souhaitez-vous adresser aux lecteurs ?

J'ai envie de dire : osez venir essayer. Mes cours sont ouverts à tous, quel que soit l'âge ou le niveau. Même pas besoin de matériel car je peux le prêter, on vient comme on est, on repart plus détendu et plus centré. Le mieux, c'est d'essayer une séance et de sentir par soi-même.

@lemanyoga
lemanyoga@mailo.com

ASSOCIATIONS

[AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS EXCENEVEX-YVOIRE]

78^e Congrès départemental des sapeurs-pompiers de Haute-Savoie

C'est dans un cadre exceptionnel, entre lac et montagnes, que s'est tenu le samedi 21 juin dernier à Excenevex le 78^e congrès départemental des sapeurs-pompiers de Haute-Savoie. Organisé avec rigueur et convivialité, l'évènement a rassemblé des pompiers venus de tout le département pour une journée de célébration, de démonstration et d'échange.



Un programme riche et varié

Dès 9h, la journée a débuté par l'accueil des autorités arrivées par le lac via les vedettes pour la cérémonie officielle et un impressionnant défilé motorisé et nautique au Pré Cottin. Le public, nombreux malgré la chaleur estivale, a pu admirer les véhicules modernes et anciens, ainsi que des démonstrations de sauvetage sur l'eau. À partir de 10h, la plage d'Excenevex s'est transformée en village d'exposants, avec de nombreux stands animés par la Protection civile, le don du sang, les jeunes sapeurs-pompiers et d'autres acteurs de la sécurité. Des animations ont permis aux petits comme aux grands de s'initier aux gestes qui sauvent ou encore de grimper à la grande échelle. Pendant ce temps, la salle du Léman accueillait l'assemblée générale des anciens sapeurs-pompiers, suivie d'une conférence très remarquée sur l'organisation des secours lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le vin d'honneur, puis le repas partagé autour d'une grande paëlla servie sur la plage, ont permis à tous de se retrouver dans une ambiance détendue et chaleureuse.

Des démonstrations spectaculaires

Tout au long de l'après-midi, des démonstrations techniques ont rythmé la journée : secours routiers, interventions des jeunes sapeurs-pompiers, spectaculaire exercice de secours sur le lac en fin de journée et la présence exceptionnelle de Dragon 74. Du côté d'Yvoire, des petites croisières étaient disponibles afin de découvrir le littoral du lac. Le public a été conquis par le professionnalisme et l'engagement de ces femmes et hommes au service de la population.

Une grande fierté pour Excenevex-Yvoire

Le centre d'incendie et de secours d'Excenevex-Yvoire est très fier d'avoir accueilli ce rendez-vous départemental d'envergure. La présence de nombreuses autorités témoigne de l'importance de cet évènement, qui rend hommage au travail de nos sapeurs-pompiers et renforce les liens avec la population. Ce congrès fut un moment fort, à la fois solennel et festif, qui restera gravé dans les mémoires des habitants comme des participants.

[Y'VOIR ET LIRE]

Interview

Dans le cadre du prix Lettres Frontières, la bibliothèque a reçu, le 28 juin dernier, Marie Rebour, pour son livre « Le bouclier de Marie ». À travers ce récit intime, l'autrice revient sur un traumatisme enfoui depuis l'enfance, des agressions sexuelles qui ont déclenché un mécanisme de survie radical : l'amnésie. Pendant des années, elle a vécu dans le flou, le silence et le déni. Ce n'est qu'à l'âge adulte, face à un effondrement intérieur, que la mémoire lui revient, brutale, imprévisible. Commence alors un long chemin de reconstruction... Marie Rebour a accepté de nous rencontrer.

Votre livre nous a bouleversés, et nous a interrogés sur l'ampleur et la gravité de l'inceste. Qu'est-ce qui vous a poussée à écrire ce livre témoignage, qui a dû réveiller en vous des souvenirs douloureux ?

L'inceste et les violences sexuelles en général sont des sujets qui reviennent régulièrement dans l'actualité. Mais à l'époque où je me suis souvenue des agressions que j'ai subies, il me semblait que pour la plupart des gens, ce qui était terrible dans un viol, c'était l'acte en lui-même. Je n'entendais personne parler des conséquences, de l'impact sur la vie d'après. Et le phénomène d'amnésie traumatique était encore très méconnu. Lorsque j'ai commencé à parler de ce qu'il m'était arrivé, certains ne m'ont pas cru car « c'est impossible d'oublier quelque chose d'aussi grave », certains ont minimisé en disant « c'était il y a longtemps, c'est bon maintenant » ou encore, « si tu l'as oublié c'est que ce n'était pas si grave que cela ... ». Ce sont des phrases très difficiles à entendre, qui traduisent une mauvaise compréhension des situations dans lesquelles se trouvent les victimes. C'est pour cela que j'ai décidé d'écrire ce livre. En rendant compte de mon expérience, j'espérais que de potentiels agresseurs puissent se rendre compte des conséquences de leurs actes, et que des proches de victimes, puissent avoir une meilleure compréhension de ce qu'elles traversent.

Nous savons qu'un viol est un acte de violence. Mais y-a-t-il un moment de la vie où s'arrête le traumatisme lié à cette violence ?

Je n'ai pas la réponse à cette question. Je pense que cela peut être différent en fonction des victimes. Moi j'avais entre 6 et 8 ans aux moments des agressions, je m'en suis souvenue il y a 15 ans. J'ai aujourd'hui 43 ans. Je vais mieux grâce aux thérapies que j'ai suivies, mais le traumatisme est toujours là, présent et invalidant.



Marie Rebour
Le bouclier de Marie

Philippe Rey



Pouvez-vous nous en dire plus sur les statistiques que vous avez déjà évoquées avec nous ?

Les statistiques de la CIIIVE (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants) sont, en effet, très préoccupantes. En France, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année. Cela concerne entre 2 et 3 enfants par classe. C'est terrible. Ce ne sont pas des faits isolés, il y a beaucoup de victimes.

Pour autant, je ne pense pas qu'il faille voir le mal partout. Mais savoir que cela existe, que ce n'est pas si rare, peut nous permettre d'être vigilants.

Nos enfants peuvent donc être des victimes au sein même de leur propre famille... Cette prise de conscience nous amène à cette question : comment faire pour ne pas rester indifférents ?

Évidemment que demeurer indifférent n'est pas une option, mais face à un tel fléau, nous pouvons rapidement nous sentir démunis. Je pense qu'il est important de ne pas se désintéresser du problème, de ne pas avoir peur d'en parler, de lire des textes sur le sujet. Nous sommes tous touchés de près ou de loin par l'inceste. Nous connaissons tous, parfois sans le savoir, aussi bien des victimes que des agresseurs. Je pense qu'il est important de garder à l'esprit que cela est possible, que cela arrive. J'encourage chacun à rester vigilant et à penser à appeler le 119.

Merci Marie Rebour pour avoir accordé cet entretien.

Bien sûr, si vous souhaitez prolonger cette réflexion, vous pouvez emprunter le livre de Marie Rebour à la bibliothèque !



Horaires d'ouverture
mercredi 16h - 18h30
vendredi 15h - 17h



[LES VOILES D'YVOIRE 2025]

Un festival de voiles classiques ouvert à tous, résolument tourné vers les habitants

Les 10, 11 et 12 octobre 2025, le port d'Yvoire accueillera la troisième édition des Voiles d'Yvoire. Ce rendez-vous, désormais incontournable sur les rives du Léman, a su en quelques années seulement s'imposer comme une véritable fête du patrimoine nautique et de la convivialité. Si la magie des voiles classiques reste bien entendu au cœur de l'événement, cette édition 2025 se distingue par une volonté affirmée : ouvrir encore davantage la manifestation aux habitants, aux visiteurs et aux familles, en leur offrant des expériences uniques à terre comme sur l'eau.

Un événement pensé pour les habitants

Les Voiles d'Yvoire 2025 se placent sous le signe du partage. L'association organisatrice a souhaité, cette année plus que jamais, faire du village d'Yvoire un acteur central de la fête, et non un simple décor. Plusieurs dispositifs concrets viennent renforcer cette volonté :

- Des places réservées à un tarif accessible à bord de l'Odina : ce bateau d'exception permettra au grand public de vivre les régates de l'intérieur, au cœur de l'action, au plus près des équipages et des manœuvres. Une immersion rare dans l'univers de la voile classique, rendue possible grâce à un prix volontairement démocratique pour que chacun puisse en profiter.
- Des tables spécialement réservées aux habitants d'Yvoire : le vendredi et le samedi soir, de grands dîners réuniront marins, bénévoles et villageois. Ces moments conviviaux, placés sous le signe de la gastronomie et de l'amitié, offriront l'occasion de véritables rencontres, d'échanges chaleureux et de souvenirs partagés autour de la passion de la mer et du lac.
- Une remise des prix festive et musicale : le dimanche, après les dernières manches, la remise des trophées prendra une dimension toute particulière avec la présence d'un concert de cors des Alpes. Ce moment solennel et poétique, emblématique des paysages alpins, sera accompagné de nombreuses surprises pour marquer la clôture de l'événement en beauté.

Une ambiance conviviale et festive au village

Au-delà des régates, le port et le village d'Yvoire vivront trois jours de fête. Les quais accueilleront animations, expositions et points de restauration. La gastronomie locale, les produits du terroir et l'artisanat savoyard seront mis à l'honneur, pour ancrer encore davantage l'événement dans la culture régionale. Les visiteurs pourront flâner dans le Village des Voiles, assister aux préparatifs des équipages, échanger avec les marins, ou simplement admirer la beauté des gréements et la magie des voiles colorées se déployant sur le Léman.

Un rendez-vous à ne pas manquer

En l'espace de trois éditions, les Voiles d'Yvoire ont trouvé leur identité : un événement qui célèbre à la fois l'élégance des voiles classiques, la convivialité des rencontres humaines et la richesse du patrimoine local. L'édition 2025 promet d'aller encore plus loin dans cette direction.

Que vous soyez passionné de voile, simple curieux, habitant du village ou visiteur de passage, les Voiles d'Yvoire vous invitent à vivre une expérience unique.



Les voiles d'Yvoire

Un plateau nautique d'exception

Bien sûr, les Voiles d'Yvoire ne seraient pas ce qu'elles sont sans leurs protagonistes principaux : les bateaux. Fidèle à son ambition, le comité réunit à nouveau des classes prestigieuses, véritables témoins de l'histoire et de l'élégance de la voile classique :

• Les 6 MJI (ou 6 Mètres II)

Nés en 1907 avec la règle internationale, ces voiliers de 10 à 11 mètres de long sont réputés pour leur finesse et leur élégance. Plusieurs exemplaires historiques, qui ont marqué l'histoire des régates internationales, viendront croiser leurs voiles à Yvoire

• Les 6.50 SI

Voiliers légendaires conçus pour pouvoir être transportés par train, leur histoire remonte à 1919, date à laquelle ils obtiennent le statut de Série Internationale. Ces bateaux compacts, nerveux et spectaculaires conservent un charme indéniable.

• Les Toucans

Dessinés en 1971 par Pierre Noverraz et André Fragnière spécialement pour le Léman, ces voiliers racés de deux tonnes sont capables de porter de larges spinnakers (jusqu'à 135 m²) et comptent pas moins de huit victoires au mythique Bol d'Or. Leur présence constitue l'une des nouveautés de cette édition.

Les Légendes lémaniques

Lacustres, Godinet, ou autres silhouettes emblématiques du Léman, ces bateaux racontent à eux seuls des siècles de navigation et de passion pour la voile. Ils apportent aux régates leur dimension patrimoniale et intemporelle, un lien vivant entre tradition et modernité.

Les Voiles d'Yvoire 2025 10-11-12 octobre · Port d'Yvoire

Réservations pour l'Odina
et les dîners avec les marins
my.weezevent.com/shop-vy-2025



[JARD'YVOIRE]

Un élan collectif pour le vivant

Cette saison 2025 a été une belle réussite, malgré les fortes chaleurs du mois d'août, les récoltes ont été abondantes et diversifiées. Les parcelles ont offert une généreuse variété de légumes et de fruits : tomates en tous genres, haricots grimpants, courgettes, fraises sucrées, oignons parfumés... Des récoltes nourries par un sol vivant, enrichi uniquement par des engrais naturels (merci à Yves et ses ânes), sans pesticides ni produits chimiques.

À l'heure où
la biodiversité
s'effondre
silencieusement,
les jardins
partagés comme
Jard'Yvoire
prennent tout
leur sens.

Mais au-delà des légumes, c'est toute une biodiversité qui a trouvé refuge au Jard'Yvoire. Cette année encore, les jardiniers ont pris soin de planter de nombreuses fleurs mellifères : consoude, phacélie, bourrache... Autant de variétés choisies pour accueillir les pollinisateurs, en particulier les abeilles, dont le déclin est alarmant. C'est avec ces simples gestes que l'on peut agir concrètement pour la survie des espèces et la santé de nos écosystèmes.

Une parcelle est libre ! Si vous avez envie de jardiner autrement, de contribuer à un projet collectif et de remettre les mains dans la terre, rejoignez-nous. L'association met à disposition tout le matériel nécessaire. Que vous soyez débutant(e) ou jardinier(e), vous êtes les bienvenus. Un potager d'hiver est moins chronophage qu'en été, il faut juste un peu de courage pour sortir dans le froid.

Sabrina, Association Jard'Yvoire

☎ Jard'Yvoire · 06 31 03 52 87 ·





[SECTION DE SAUVETAGE]

Des rames neuves, fruit d'un travail collectif

La saison 2025 a démarré sous le signe du renouveau pour la section, avec l'acquisition de 12 nouvelles rames réalisées par l'atelier de Jouvernex pour le canot « le Trait d'Union ». Ces rames, conçues avec soin, ont ensuite été minutieusement figolées par plusieurs bénévoles très engagés dans le projet. Ajustements, pose de cuirs, ponçage et vernis : chaque détail a été pensé pour allier performance et esthétique.

Une Fête du Sauvetage réussie

Le 21 juin dernier, le Sauvetage a célébré sa traditionnelle Fête du Sauvetage, marquant avec éclat le début de l'été et de la saison nautique. Sous un soleil radieux, les quais et la Place du Thay ont vibré au rythme des compétitions, des rires et de la musique. Les équipes féminines, masculines et mixtes se sont affrontées sans relâche lors de la première manche du Super Challenge. L'organisation, parfaitement orchestrée par les bénévoles, a permis un déroulement fluide et dynamique des courses. L'équipe masculine d'Yvoire s'est illustrée en décrochant une belle 2^e place, saluée par les applaudissements du public.

La fête a également été l'occasion de partager un moment gourmand : 300 repas de filets de perche ont été servis grâce à la précieuse collaboration du club de foot local (ASLC), qui a assuré la préparation avec brio. Un grand merci aux restaurateurs qui ont fait don des filets de perche. Le bar et la petite restauration ont permis à chacun de se rafraîchir et de se régaler tout au long de l'après-midi. En fin de journée, la section a profité de la Fête de la Musique pour prolonger les festivités. Un groupe s'est produit sur la scène de la Place du Thay, offrant une ambiance chaleureuse. La soirée s'est poursuivie avec un DJ jusqu'à 2h du matin, dans une atmosphère de bonne humeur, de danse et de partage. Cette journée a démontré l'énergie, la passion et l'engagement de tous.

L'Internationale à Nyon : une belle performance sous la chaleur

Le 16 août, la Section d'Yvoire a fièrement représenté la Commune lors de l'Internationale à Nyon. Engagée dans les trois épreuves majeures, plonge, soins et rame, l'équipe a démontré une belle cohésion et une détermination sans faille. Avec une 6^e place au classement général sur 29 équipes, la section n'a pas démérité. Mention spéciale à l'équipe féminine de rame, qui a décroché une magnifique 3^e place sur 10 bateaux en course. L'esprit d'équipe et la solidarité ont marqué cette journée intense et chaleureuse.



Un grand bravo à tous les bénévoles et partenaires du Sauvetage d'Yvoire pour cette réussite collective :



La Section de Sauvetage d'Yvoire repose uniquement sur l'engagement de bénévoles. À tout moment du week-end, ou le soir en semaine, les secouristes peuvent être appelés par le SDIS 74 : un bip retentit, et chacun interrompt son quotidien pour porter assistance aux plaisanciers en difficulté sur le Léman. Qu'ils soient en famille, au travail ou en train de profiter de leur temps libre, ces femmes et ces hommes savent qu'ils peuvent être sollicités à tout instant pour assurer une mission de sauvetage.

Afin de pouvoir intervenir efficacement, chaque membre de l'équipe doit suivre une formation exigeante et adaptée. Les pilotes doivent être titulaires du permis bateau ainsi que du COD4 (Conducteur embarcation nautique), et disposer du PSC (Premiers Secours Citoyen), qui doit être renouvelé tous les trois ans. Les secouristes embarqués doivent quant à eux avoir, au minimum, le PSE1 (Premiers Secours en Équipe de niveau 1), et peuvent compléter leur parcours par le PSE2. Ces formations garantissent la sécurité des équipages comme des personnes secourues.

Au-delà des interventions sur le lac, les secouristes formés PSE1 et PSE2 participent également à des Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS) lors de nombreux événements organisés dans le département : manifestations sportives, culturelles ou festives. Ces missions, coordonnées avec la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme de Haute-Savoie (FFSS 74), permettent de mettre leurs compétences au service du plus grand nombre.

La FFSS 74 est l'organisme de référence pour la formation des secouristes dans le département. Chaque année, elle encadre plusieurs centaines de stagiaires et assure, en moyenne, une centaine de dispositifs de secours sur le terrain. Grâce à son réseau de sections locales, dont celle d'Yvoire, elle contribue à renforcer la chaîne des secours en Haute-Savoie, aussi bien sur terre que sur l'eau.



[GYM JAZZ]

Les cours sont ouverts à toutes et tous, à partir de 16 ans. Vous serez accueillis par Curtis, Sophie et Sébastien les professeurs. *N'hésitez pas à nous rejoindre : chaque première séance est gratuite pour vous permettre de choisir les pratiques avec ou sans accessoires (barre lestée, bâton, step, élastique, ballon).*

Nouveau !

Qi Gong

Discipline traditionnelle Chinoise fondée sur la libération de l'énergie vitale, le Qi Gong associe mouvements fluides, exercices respiratoires et concentration de l'esprit.
- Cours d'une heure -

	Sébastien
Mardi 19h30 - 20h30	Qi Gong
	Sophie
Jeudi 18h30 - 19h30	Yoga
	Curtis
Lundi 10h30 - 11h30	Pilates
Lundi 11h30 - 12h30	Stretching
Lundi 18h30 - 19h30	Pilates
Lundi 19h30 - 20h30	Body Sculpt
Mercredi 18h30 - 19h30	Pilates
Mercredi 19h30 - 20h30	Stretching
Jeudi 20h - 21h	Cross Training

Gardez la forme



gymjazz-yvoire.fr
contact@gymjazz-yvoire.fr



[LES RÊVERIES VÉNITIENNES]

La 14^e édition des Rêveries Vénitiennes est toujours un rendez-vous attendu à Yvoire, le 3^e week-end d'août. Ces rêveries se sont une fois de plus bien déroulées avec des costumes toujours plus enchanteurs. Le rendez-vous est déjà fixé l'année prochaine les 22 et 23 août 2026.



[LÉMAN HOPE]



L'association Léman Hope soutient les jeunes en rémission du cancer en Suisse en leur offrant un boost de confiance à travers la voile et l'aventure.

Tout début juillet, cinq beaux voiliers ont fait escale au port d'Yvoire. Le lendemain, les jeunes ont poursuivi leur croisière.

À bord, tout change !

Entourés d'un skipper professionnel, les jeunes profitent d'une bouffée d'oxygène, un moment de légèreté, de confiance retrouvée.

lemanhope.ch



[ÇA SE CULTIVE]



Un été d'aventures avec Ça se cultive

51 enfants et ados ont pu voyager, explorer, rêver et apprendre grâce aux stages, en collaboration avec l'Association de Sauvegarde du Léman et les Amis de la Nature de Thonon !

La rentrée s'annonce déjà riche : ateliers familles à Bons-en-Chablais et Douvaine, parcours culturel à Thonon et soutien scolaire à Yvoire et alentours. En attendant le programme des prochains stages...

casecutive.com · 06 26 53 71 00

OISEAUX BLESSÉS COMMENT AGIR ?



LES OISEAUX

Que faire si vous trouvez un oiseau au sol

Un oiseau trouvé au sol n'a pas besoin d'eau ni de miettes de pain. Vous devez plutôt le placer dans un carton troué pour l'aération, poser un linge ou un sopalin légèrement humide, avec une bouillotte collée à l'extérieur. Surtout, pas de caresses, ni de selfies ou de becquée improvisée.

Il ne faut jamais les garder, c'est interdit et dangereux pour eux. Un animal imprégné par l'humain ne pourra plus être relâché. Trop de bonnes intentions coupent un destin sauvage au lieu de le sauver.

Cas des oisillons

Attention, un jeune oiseau au sol est très rarement abandonné ! Ne le ramassez pas systématiquement ! Si l'oisillon ne semble pas pouvoir s'envoler mais sautille de branche en branche ou volète au dessus du sol, ne faites rien. Il ne lui faudra que peu de temps avant de pouvoir atteindre seul les hautes branches. Si nécessaire, mettez-le à l'abri des dangers ou remplacez-le dans le nid. Si son nid est détruit ou introuvable, essayez d'en créer un sommaire au même endroit.

Le bon réflexe

Laisser un message clair au centre de soin le Têtras Libre pour les deux Savoie. Attention, ils ne rappellent pas les appels en absence par manque de temps. Des fiches pratiques sont également consultables sur le site internet pour savoir que faire, espèce par espèce.

Enfin, vous pouvez appeler la LPO (ligue de protection des oiseaux) qui vous conseillera au 05 46 82 12 34.

SOS Faune sauvage
07 83 80 05 46

LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin d'éviter le trafic d'animaux protégés, la loi française interdit aux particuliers de capturer, détenir et soigner chez eux des animaux sauvages sans autorisation sous peine d'amende et d'emprisonnement. Vous devez donc faire appel à un professionnel. Toutefois, l'administration reconnaît la notion d'animal en détresse et accorde une dérogation aux particuliers qui ramassent un animal blessé et le transportent vers un centre de sauvegarde.



**L'URGENCE, C'EST D'APPELER LE CENTRE
DE SAUVEGARDE LE PLUS PROCHE !**

ou contactez la LPO France :
05 46 82 12 34

INFORMATIONS PRATIQUES



CIAS PORTAGE DE REPAS

Un repas complet livré à domicile chaque jour de la semaine, c'est ce que propose le CIAS de Thonon agglomération. Les repas sont livrés par le personnel intercommunal. Variés et complets, ils peuvent être adaptés à certaines exigences (par exemple, régime sans sel). Aucune régularité de commande n'est exigée ; l'objectif étant d'adapter le service aux besoins de la population. Le portage des repas est destiné à toute personne âgée, malade, handicapée ou en difficulté provisoire.

La livraison s'effectue le matin, quatre jours par semaine. Les repas se réchauffent au micro-ondes et sont à conserver au frais.

9,25€

C'est le prix d'un repas, transport compris.

☎ 04 50 31 25 00



LOGEMENT SOCIAL SERVICE D'INFORMATION ET D'ACCUEIL DES DEMANDEURS



Les permanences

Votre demande de logement social est en cours et vous êtes en possession d'un numéro unique d'enregistrement ?

Vous souhaitez vous assurer que votre demande est bien en adéquation avec votre situation actuelle, avoir des explications sur les délais de traitement, etc...

Vous pouvez bénéficier d'un entretien personnalisé de 30 minutes. Des permanences sont organisées, sur rendez-vous uniquement, dans les communes de Bons-en-Chablais, Douvaine, Perrignier, Sciez et Thonon.

📍 thononagglo.fr

AIDE À DOMICILE

Le Centre Intercommunal d'Action Social de Thonon agglomération a pour mission le maintien à domicile des seniors, des personnes porteuses d'un handicap, malades ou isolées, quel que soit leur âge, grâce à des services d'accompagnement et d'aide à la vie quotidienne.

Le service d'aide à domicile est proposé sur les 24 communes de l'agglomération pour les personnes de plus de 60 ans, en situation de handicap, ou en perte d'autonomie passagère.

En lien avec les assistant(e) socio-éducatif(ve)s, les aides soignant(e)s, les infirmier(e)s, les caisses de retraite, son rôle est d'aider les personnes au lever et au coucher, pour la toilette, la prise des repas, l'entretien du lieu de vie, les démarches administratives, ou encore l'accompagnement en balade ou pour faire les courses.

26€

C'est le tarif de l'heure, hors déductions d'aides éventuelles (caisses de retraite, mutuelles, ...)

☎ 04 50 31 25 00

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES (3)



SOLINE

Céline Matte et Guillaume Jeanne
05 · 06 · 2025

ZÉLIE

Lucie Huguenin et Pierre Mouquet
03 · 05 · 2025

félicitations !

MARIAGE (2)

Saskia Amezdour et Ilyas Allouch
09 · 08 · 2025

Sandra Lefèvre et Morgan Baquet
23 · 08 · 2025



AVIS D'ÉTAT CIVIL

Vous souhaitez publier un avis de naissance, de mariage ou de décès dans le magazine communal « Quoi de Neuf ? »
(ne concerne que les personnes domiciliées à Yvoire)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

@ :

souhaite qu'un avis soit publié sur le prochain numéro du magazine communal « Quoi de Neuf ? » concernant :

Naissance : (nom et prénom des parents · prénom et date de naissance de l'enfant)

.....

Mariage : (nom et prénom des mariés · date de l'évènement)

.....

Décès : (nom et prénom de la personne · date du décès)

.....

Envoyez-nous votre demande par email
communication@yvoire.fr
ou par courrier
Mairie d'Yvoire
3 place de la Mairie - 74140 Yvoire



ÉVÈNEMENTS À VENIR...

OCTOBRE

Samedi 4
À travers chants
Concert caritatif
Église Saint-Pancrace



Dimanche 5
Octobre Rose
Défis sportifs au profit du
comité de dépistage du
cancer du sein
Port de plaisance

Samedi 11
Inauguration de la
Mairie d'Yvoire et du
bureau d'information
touristique



Visites des
locaux et
apéritif.
Place de la mairie

NOVEMBRE

Jeudi 27
Bus France
Services
Vos démarches
administratives
Parking des bus



Les voiles
d'Yvoire

Vendredi 10 · Samedi 11 ·
Dimanche 12
Les Voiles d'Yvoire
Régate de vieux gréement
Port de plaisance

Jeudi 23
Bus France
Services
Vos démarches
administratives
Parking des bus



DÉCEMBRE



Dimanche 21
Les vœux du Maire
Animations familiales
Place de la Mairie

Retrouvez toutes les animations
yvoire.fr & destination-leman.com

□ Les artisans d'Yvoire

Fabrice Baud-Lavigne · Peintre
04 50 72 90 96

Thierry Davy · 04 57 26 15 85
Carrelage Maçonnerie

CLM Clîm · 06 62 20 46 46
Électricien

Rémy Pereira · 04 80 16 11 66
Carreleur
www.pereira-carrelage.fr |

Vincent Pontillon · 07 58 29 35 70
Débouchage canalisation

Marie Reynolds · 06 32 08 82 36
Consultante en communication
www.onenreparle.fr

Guillaume Sailly · 06 70 04 76 26
Léman Élagage

TERRE DE VIES · 06 74 75 45 97
Maraîcher

Maureen Taillard · 06 33 28 07 82
Architecte d'intérieur
contact@renovationcreative.fr

□ Beauté, soin

VILLA CÉCILE
INSTITUT DE BEAUTÉ
Soins du corps et du visage,
salon de coiffure Avéda,
massages et onguerie
04 50 72 27 40 | villacecile.com

MAISON DE BEAUTÉ
LES JOUES ROSES
Lou Baud-Lavigne
06 40 29 84 21 |

□ Pour les enfants

ATELIER ARC EN CIEL
Cours et stages de dessin
Sabine Nicod · 06 72 30 13 20

PIANO SCHOOL YVOIRE
Méline Chouleridis
04 50 17 26 80 · 06 61 78 37 14
www.piano-school-yvoire.com

□ Enseignement

KIM'S SCHOOL
Cours d'Anglais tous niveaux
Kimberly Jean · 06 22 50 16 89
kim.kassab@sfr.fr

ROM'USIQUE
Cours de guitare tous niveaux
Romain Perrin · 06 88 31 33 83
romusique74@gmail.com

□ Services de la Mairie

Agence postale

04 50 72 80 36
mairie@yvoire.fr

Ouvert lundi de 13h30 à 17h,
mardi, mercredi, jeudi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h et le
vendredi de 8h30 à 12h.

Monsieur le Maire et ses adjoints
sont disponibles sur rendez-vous.

Le bureau de poste est ouvert
aux mêmes horaires que la
Mairie (levée du courrier 9h30).

CAPITAINE
PORT DE PLAISANCE
04 50 72 83 28 | 06 37 96 91 21

PARCS DE STATIONNEMENT &
AGENT DE SURVEILLANCE DE LA
VOIE PUBLIQUE (ASVP)
06 86 81 11 71



□ SIVU des écoles

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
8h45-10h30/15h-16h15
Mercredi 9h-12h
04 50 72 88 82
sivu@excenevex-yvoire.fr

□ Bibliothèque

(prêt gratuit)

Ouverte le mercredi de 16h à
18h30 et le vendredi de 17h à 19h.
Club de lecture, chaque
1^{er} vendredi du mois à 18h.

□ Office du tourisme

04 50 72 80 21
accueil@destination-leman.com
www.destination-leman.com

Ouvert du lundi au samedi de
9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
(et le dimanche de 12h à 15h30
jusqu'au 2 novembre).

□ Animaux

Le TÉTRAS LIBRE
Centre de sauvegarde de la faune
sauvage des Pays de Savoie
07 83 80 05 46
www.csfs-paysdesavoie.org

ANIMAUX SECOURS | Chats errants
Refuge de l'espoir
04 50 36 02 80
www.animaux-secours.fr

ÉDUCATION CANINE
Céline Kung, agréée OVF et SCAV
06 89 54 98 88
educanin.chablais@yahoo.fr

PENSION CANINE
Les amis d'Agathe
4 chemin des Chenallets
06 45 71 71 52 ·

□ Points déchets ménagers

4 points d'apport volontaire :
Chemin de la Ruaz (2)
Chemin des Mottes
Chemin de Feycler

□ Déchetterie

Vignette obligatoire !

SCIEZ / LEMAN · Chemin de l'Effy
Ouverte de 8h15 à 11h45
& de 13h30 à 17h
Fermée le mardi,
dimanche et jours fériés.

DOUVAIN · Avenue du lac
Ouverte de 8h15 à 11h45
& de 13h15 à 17h00 (18h le
mardi)

Fermée le jeudi,
dimanche et jours fériés.

□ Services extérieurs

THONON AGGLOMÉRATION
04 50 31 25 00
www.thononagglo.fr

MISSION LOCALE JEUNES
CHABLAIS
04 50 26 36 97
www.mljchablais.org

CIAS (Centre Intercommunal
d'Action Sociale) 04 50 85 17 57
www.cc-baschablais.com

ASSOCIATION DES DONNEURS
DE SANG DOUVAIN
04 50 94 07 77

□ Les taxis

ALPES LÉMAN TAXIS
06 74 53 42 65 · 04 50 94 14 77
www.alpeslemantaxi.fr

□ MÉMENTO

POMPIERS
SECOURS SUR LE LÉMAN
18 ou 112

URGENCES MÉDICALES 15
GENDARMERIE DOUVAIN
04 50 94 00 09

CENTRE ANTI-POISON
04 72 11 69 11

____ THONON
agglomération



Journées France services

du 6 au 18 octobre 2025

Avec des permanences et des animations proposées
par les **conseillers France Services**,
un juriste, un médiateur numérique
et bien d'autres **partenaires**.

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Gratuit

